



AGERIN SAS



Direction Départementale des Territoires de Lozère

### COMMUNE DE PIED-DE-BORNE centre

#### Plan de Prévention des Risques d'Inondation (PPRI)

#### PLAN DE ZONAGE sur fond cadastral

##### Légende

- Limite communale
- Rectification tracé route et bâtiments (cadastre erroné)
- Zone rouge : zones de risque d'inondation fort ou zone de protection du champ d'expansion des crues
- Zone bleue : zones de risque d'inondation modéré déterminé par modélisation
- Zone bleu hachuré : zone de risque d'inondation modéré déterminé par hydrogéomorphologie
- Profil en travers
- Numéro du profil
- Cote au profil (en m)

Crue de référence : crue centennale, débit Altier : 1200 m<sup>3</sup>/s, La Borne : 1240 m<sup>3</sup>/s, Chassezac : 800 m<sup>3</sup>/s  
 Débit crue décennale : Altier : 620 m<sup>3</sup>/s, La Borne : 620 m<sup>3</sup>/s, Chassezac : 440 m<sup>3</sup>/s

Echelle : 1/15 000

Février 2014

